

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 16

Artikel: Une amusante requête
Autor: Nicole, David-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;

six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 avril 1918. — A propos du Major Davel (L. Mogeon). — Nos vieilles chansons : La montée à l'alpage. — Une amusante requête (David-Joseph Nicole). — Tout en rondant (Mérine). — A propos d'une histoire (Guibert). — On'a pouta farga (David daa Teliet). — Les nouveautés riches (A. Lapie). Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

A PROPOS DU MAJOR DADEV

On sait que dimanche dernier, 14 avril, le groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs est allé déposer une couronne au pied de la statue du major Davel et chanter quelques chœurs patriotiques. Une autre couronne était déjà fixée au piédestal ; elle avait été déposée par la paroisse de St-Paul. A l'occasion de cette cérémonie et à propos de Davel, voici quelques détails intéressants :



On a exprimé maintes fois la surprise de ce que le peuple vaudois ait attendu si longtemps pour éléver un monument à la mémoire du major Davel et pour rendre ainsi à ce héros le témoignage de reconnaissance qui lui était dû par ses concitoyens. Comment, disaient quelques-uns,

se fait-il que lors de la révolution de 1798, personne n'ait pensé à lui, alors que partout on évoquait le souvenir de Guillaume-Tell ?

Frédéric-César Laharpe, adversaire juré des Bernois, instigateur de la révolution vaudoise, prévue du reste par le Directoire, ignora-t-il Davel, chercha-t-il à se parer d'un prestige qui devait effacer celui du martyr de Vidy ?

Pour répondre à cette question, il suffit, comme l'avait déjà fait feu le colonel Secretan,¹ de consulter le registre des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire. La preuve convaincante que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe, la voici :

Dans la séance du 7 mars 1798, « le citoyen président, ensuite de la lettre du colonel Laharpe lue dimanche dernier (l'Assemblée provisoire siégeait en permanence), demande qu'on s'occupe à éléver un monument aux mères des citoyens Davel et Laharpe (il s'agit d'Amédée, mort général sur le champ de bataille de Codogno, au service de la France, et qui avait été condamné en 1791 à la peine capitale par les Bernois).

Mais l'assemblée en tira une conclusion ne correspondant qu'en partie aux prémisses :

« Sur la motion du citoyen docteur Secretan, l'assemblée décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du citoyen général Laharpe, laissant aux autorités futures le soin d'en effectuer et déterminer l'exécution. »

¹ Le général Amédée de la Harpe, Lausanne 1899.

Nous voudrions bien savoir comment il se fit que Davel fût sacrifié par ce vote. Craignait-on la dépense à faire pour deux monuments ou suivait-on la morale évangélique de la parabole où il est question de l'ouvrier de la onzième heure ? Pourtant, il y avait entre Davel et Laharpe cette grande différence que le premier avait, lui seul, organisé l'entreprise de 1723, tandis que le second n'était que l'un des nombreux patriotes qui banquetèrent à Rolle, aux Jordis, à la Rasude, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Quoiqu'il en soit, la solution intervenue ne consacra pas cette inégalité de traitement : Laharpe (Amédée) pas plus que Davel, n'eut de statue ; il ne l'a même pas encore. Ses mères doivent se contenter d'une plaque commémorative placée en 1904 sur la façade d'une maison de la place des Tilleuls, à Rolle. Davel, lui, a son morceau de bronze depuis 1898, sans compter le monument de Cully, celui de Vidy et la table de la Glisse.

L'Assemblée provisoire fit cependant frapper une médaille avant de se séparer, pour l'offrir à Frédéric-César Laharpe, qui n'en a pas été plus fier pour cela.

Le monument qui s'élève à Rolle dans l'île de la Harpe fut édifié à un moment où l'on ne songeait pas encore à lui donner ce nom. Il s'agissait d'élever un abri pour les barques. Pour cela, il fallait deux jetées. On réunit les fonds par souscription. Puis, une île artificielle fut créée en cet endroit, où l'on avait retrouvé des pilotis. On remblaça le bas-fond. C'était en 1833. Frédéric-César de la Harpe venait de mourir. La commission de l'île décida alors de lui donner le nom du grand patriote, qui était né dans une maison située en face. L'inauguration n'eut lieu qu'en 1844 (le 26 septembre).

L. MOGEON.

Sous les armes. — Deux fantassins voient passer, rayonnant sur son cheval, le colonel brigadier.

— Dis voir, Samuel, aimerais-tu pas être colonel ?

— Ma foi non, j'en ai déjà plein le dos d'être simple troubad.

NOS VIEILLES CHANSONS

La montée à l'alpage.

1. Les sommets de nos montagnes Ont re-
2. Les oiseaux aux gais ramages Font en-
3. Au lever du jour grand'mère Court de-
4. L'armail-li dans les vilLAGES Passe a-

pris leurs frais a-tours; Toutfleur - rit dans nos camembres leurs chansons, Font leurs nids dans le feuillage dans la mai - son, Et Go-thon, quit-tant Jeanvec de joy-eux cris; Quand il voit de frais vi-



pa - gnes, L'hiron-delle est de re - tour, You la - ge, Nous re - di - sent leurs chan-songs, You Pier - re, Pleu-re plus que de rai - son, You sa - ges, En chan-tant il leur sou - rit, You

hé! L'hi-ron-delle est de re - tour. U - nis - hé! Nous re - di - sent leurs chan - sons. » hé! Pleu - re plus que de rai - son. » hé! En chan-tant il leur sou - rit. »



sez vos chan - son - net - tes Au ta - pa - ge des clo - chet - tes, A l'al-page il faut re - ve - nir. Joy-eux



ar-mail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par - tir! Joyeux ar-mail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par - tir!

Bravo ! bravo ! — Un citoyen briguant un siège au Grand Conseil et qui avait dans sa circonscription de nombreux employés des postes, haranguait ses électeurs.

« ... Oui, citoyens, c'est le devoir des conseils de la nation de s'occuper aussi du sort des employés postaux, ces modestes et fidèles serviteurs pour lesquels la journée commence le matin et ne finit que le soir ! »

UNE AMUSANTE REQUÊTE

Un de nos amis a l'obligeance de nous confier l'amusante lettre que voici, adressée en 1782, par David-Joseph Nicole, régent, à la Direction des Pauvres Français réfugiés à Lausanne. Nous en respectons l'orthographe.

MESSIEURS de l'honorabile direction des Pauvres Français réfugiés dans cette ville.

Votre très soumis et obeissant serviteur vien très humblement se jeter à vos pieds pour vous suplier de lui accorder ou donner ce que par vôtre bienveillance lui avez accordé les autres année ce qui lui donnera toujour plus d'émulation à continuer d'avoir soins de vos pauvres enfans, vous priant de plus s'il vous étoit possible de me faire la grâce que tous les trois mois l'un de vous messieurs put se transporter dans vôtre Ecole pour en faire la visite, je crois que celi donnerait un peu d'émulation aux pères et mères d'envoyé plus souvent leurs enfans à l'Ecole, car je voit avec déplaisir sur tout dans la saison ou nous sommes qu'il y a bien de la négligence à l'Egard des pères et

mères. Les deux Lacour ont absenté l'Ecole depuis le premier octobre; les deux plus grand Gisclon ont absenté neuf mois tout entier et sont revenu au nouvel-an; la Fontanette est toujours venue une fois par jours, Chabot de même; les Dumas ne sont pas assidus comme il le Devroit; le petit Pouse fait bien son devoir; le petit Lafond feroit très bien s'il pouvoit venir assidument, mais qu'est ce qui les empêche ils sont presque tout nud et sur tout par les pieds ce que je ne peut attribuer que peut-être à une mauvaise conduite; les Gardet j'en suis très mal content; les Dégailler vienne régulièremment mais peut d'avance sur tout à l'Egard des deux filles.

Vous priant depluis si vous en savez encore quelques uns de les faire venir à l'Ecole d'autant que je ne les conois pas, Messieurs en attendant la continuation de vos bienveillances j'ai l'honneur d'être Votre très soumis et obeissant serviteur.

Lausanne, le 23 janvier 1782.

DAVID-JOSEPH NICOLE
Régent.

Notte des enfans : 4 Gisclon, 3 Dumas, 3 Dégailler, 2 Lafond, 2 Gardet, 1 Chabot, 1 Pouse, 1 Fontanette, en tout 17 qui vienne tout à présent.

Une misère ! — Un geôlier qui, par négligence, avait laissé s'évader un prisonnier confié à sa garde, arrive l'autre jour au bâtiment de la prison au moment où un autre prisonnier s'aprérait à prendre aussi la clé des champs.

Le geôlier saisit le fuyard et lui fait réintégrer sa cellule, en murmurant :

— C'est pourtant le diable qu'on ne puisse jamais avoir affaire à des braves gens, ici !

Le langage de nos fillettes. — Dans la rue, deux fillettes, rentrant de l'école, s'entretiennent de choses sans doute fort intéressantes pour elles, car elles sont absorbées par leur conversation.

L'une d'elles, d'un ton sans réponse :

— D'abord, là, en somme, après tout, il y a une chose importante, seulement voilà !... — P.

TOUT EN RONDANT

Voici encore, pour compléter la liste, quelques unes des « Kyrielles » que chantaient autrefois les enfants et qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. Il serait vraiment dommage de n'en pas garder au moins le souvenir.

* * *

Etant en compagnie, si vous quittiez votre place pour revenir et trouver la place occupée, on vous disait :

Qui va à la chasse
Perd sa place !

A quoi vous étiez en droit de répondre :

Quand il revient
Il trouve un chien !

Les mamans de Blonay (d'après madame Odin) berçaient leurs enfants en leur fredonnant la suave cantilène ci-après :

Tsanta, pliora, tsanta ris ;
Clliou la porta de ton courti,
Quand lè zozei te vront
Te crieront
Pequa m....., pequa son !

Avec le printemps, les morilles sortent de la mousse; les gamins de la Vallée de Joux ne disent plus, comme leurs aînés, en allant à la chasse aux champignons, dès qu'ils en avaient une en main :

Moruya ton pair
Moruya ton pair...

Ce qui faisait infailliblement surgir une autre morille, pour faire la paire; quand le chasseur trouvait une troisième morille, il appelait la

quatrième, ce qui fait que la cueillette terminée, il rentrait toujours à la maison avec un nombre pair de ces savoureux cryptogames (comme on disait à l'Ecole normale).

Mais le printemps ne se signale pas rien que par des morilles et sa brillante parure (comme chantent les poètes). A cette époque la sève monte, ce qui permet de détacher facilement l'écorce des jeunes pousses de saule et de frêne spécialement, permettant ainsi aux gamins de fabriquer des sifflets ou *subiets*, si vous préférez. C.-C. Dénéréaz a donné dans le *Conteur* les détails de la fabrication de cet engin, nous renvoyons pour cela nos lecteurs au charmant article de ce regretté collaborateur; rappelons seulement que pour confectionner un sifflet, il faut détacher un manchon d'écorce d'une jeune pousse et pour cela il faut frapper l'écorce, copieusement et préalablement ensalivée, à petits coups répétés au moyen d'un couteau tenu par la lame, l'écorce se détache alors facilement. Cette manière d'opérer s'appelle : *saver, chaver, sauver, xaver...*, du verbe *savâ* : peler.

Il faut *saver* un certain temps pour que l'opération réussisse, le temps de dire, tout en *savant* :

Sauva, sauva
Marasauva
Se té sauva bin
T'ari d'au bon vin
Se té sauva mau
T'ari de la pesse de tzeau !
Vau, vau, vau.

Ce refrain se retrouve un peu partout en Suisse romande. A la Vallée de Joux, on dit :

Bon pèlerin
Sova, sova, sova bin
Se te sauva bin
Téré d'au bon vin
Se té sauva mau
T'éré de la pessa de tseau.

En Valais, on remarque une petite variation, mais les deux liquides promis qui figurent dans la Kyrielle sont partout de même nature : jugez plutôt :

Pin, pin, piolin,
Se to me vas bin,
Te baillera baire de bon vin.
Se to ne va pas bin,
Te baillera baire de la pesse de tsin
Dezo a râvo du molin
(dessous la roue du moulin).

Les personnes que cela intéresse trouveront dans les Archives suisses des Traditions populaires, année 1905, au moins trente-cinq formulettes sur ce sujet.

* * *

Quoique cet article soit déjà long, nous citerons encore, comme Kyrielle d'occasion, une formulette qui se dit dans le Jura bernois (Basse Ajoie), par les personnes âgées qui prennent de l'eau bénite en sortant des maisons.

A benête, y te pran
Tra tschoses te me defende
De l'ennemi, de la serpent
Des metchaines gens
De meurri de moué subitemen.

Ce qui veut dire :

Eau bénite je te prends,
De trois choses tu me défends :
Du démon, du serpent,
Des méchantes gens,
De mourir subitemen.

Nous pourrions encore présenter les Kyrielles que les jolies délémontaises chantent aux jeunes gens qui ne savent pas danser et d'autres encore, mais nous devons nous borner pour ne pas indisposer notre vieux *Conteur*, qui serait dans le cas de nous refuser son hospitalité pour de prochains articles sur les *Kyrielles chorégraphiques* et les *Kyrielles-amusettes* que nous nous proposons de lui donner.

MÉRINE.

P.-S. — Le soussigné serait reconnaissant aux personnes qui savent des Kyrielles de les faire parvenir au bureau du *Conteur*.

Un moment, s. v. p. — Un mot allemand pour les gens qui ont bon souffle :

« Oberammergauerpassionsspielklosterfestdlikatessenkise. » — P.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE

Nous avons encore reçu la lettre suivante, à propos de l'histoire du sergent Dubois.

Mon cher *Conteur*,

Il paraît que le récit du sergent Dubois n'a pas eu le don de plaisir à l'éminent écrivain qu'est M. Philippe Godet. Je n'ai pas l'habitude de faire de la polémique et je tiens trop *toi* pour utiliser tes colonnes à de vaines réponses et dupliques... Ça, que j'ai fait des fautes de français, de style, d'orthographe, etc., je crois aisément, et j'en demande humblement pardon à M. Godet; du reste, tout le monde n'a pas eu, comme lui, le honneur d'aller à l'*academie*.

Si, au point de vue du fond, j'ai pu offusquer les idées de M. Godet, je lui demande « *repardon !...* » On ne pense jamais à tout; et puis, *n'y était pas...*, lui non plus, par exemple mais le sergent Dubois *y était !...*

Excuse-moi de te déranger pour si peu chose et je te prie de croire, mon vieux *Conteur*, à toute mon estime.

15 avril 1918.

GUIBERT.

ON'A POUTA FARÇA

(*Patois de la Broye*)

PÉTRAOVÉ dein ti lè carroû, dâi dzein qu' sant conteint déren, dai bordon que so adi à dzemottâ, à ranquemalâ. Traôvâ adi oquî po lè fère crinci et ronnâ : lè z'infant lè vesin, la founâtre et la pussa, lè conseillie lou syndique, lè felhes et lè valet, lou dzudz et lou menistre, sein comptâ le z'autré dzein. Tot va dé gangoué dein stî mondou por lâ Ah ! se pire, on volliâve lâ z'attuitâ, té raôdz lâ râtton, on verrait ren mé d'grabudze.

Per lâ d'amont, à Velâ-Gollia, l'ai avai a certain Rodo à Vincent à Lydie, on païson bocon étzaôdâ, rappo ai pridzou que M. Lempequiet, lou menistre fasai dein lou dé clia perrotze. Desai à tot lou mondou lâ l'étai por ren d'allâ cen attiutâ la dimindu qu'on lai cheintai pas lou St-Esprit quemine Rodo l'arai volhiu, qu'on lai avai adi sonno Adon, l'a invitâ quauqué dzein, que l'aussa assebin délavâ lou menistre à veni dein sâlou, teni dai réunion, ôtre dai prysfres plien dâ St-Esprit.

Mâ dein cliaiô réunion, lè dzein atant lè feni que lè z'hommou l'ont-e pâ z'u la maladi dondâ, encora mé qu'âo pridzou. Adon por lâ fère passâ l'invia dè roncliâ dinche, Rodo s'ava dere à cliaiô dzein : « Dimanche prochain amenez vos enfants, vos amis avec vous, verront le St-Esprit, sous la forme d'un pige descendre sur vous. »

L'est bon. Par queminei, Rodo l'a fê on pe aô plafond daô pâlou, pu s'est immodâ tzi pudzen po vouait se l'avai on pindzon blâfopère lou St-Esprit. Adon, lè dou, à catzon dzo l'ont dressi l'osf à prevolâ avau lou per Lou pindzon fasai bin lou djû, mâ l'étaï escândale qu'on pouaval pâ lou grâvâ d'ca Lou pudzen, que l'f're on crâpin de dinche Rodo : Faut renquié lou laissi lè einclou de clia dzèba sein l'ai bailly à medzâ du devindré, tant qu'à demindze matin ».

L'ont dinche fê. Mâ la demindze aprî, l'arrevâ on affere dé la métzance.

Ad momint iô lè dzeins grulâvant dein